

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 22/12/2023 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Eric CONRAD, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Monsieur Laurent GEYLLER, Madame Jennifer JUND, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Madame Anne BALLAND-EGELE, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Madame Emmanuelle PAGNIEZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Madame Geneviève MULLER-STEIN donne procuration à Monsieur Eric CONRAD, Madame Orianne HUMMEL donne procuration à Monsieur Robert ENGEL, Madame Mathilde FISCHER donne procuration à Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Erick CAKPO, Monsieur Lionel MEYER donne procuration à Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Yvan GIESSLER donne procuration à Monsieur Denis DIGEL

Modalités d'attribution des prix et validation du palmarès du concours des Maisons Fleuries 2023 et tirage au sort des participants à la sortie annuelle

N° DCM_135_2023

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Action culturelle et artistique
Service instructeur : Festivités et Animations Culturelles
Rapporteur : Madame Geneviève MULLER-STEIN

MODALITES D'ATTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

Placé sous l'égide de la Ville, le concours des maisons fleuries a pour objectif premier de permettre aux sélestadiens d'agir sur leur environnement immédiat en embellissant leur cadre de vie et donc celui de la ville. Le concours est ouvert à tous sur inscription préalable. Une commission composée de membres bénévoles entourés du personnel de la Ville gère toute l'organisation de ce concours.

Afin de faciliter l'organisation pratique de la tournée du jury et en tenant compte de l'évolution des réalisations et des analyses du groupe de travail, les participants au concours sont répartis en trois catégories :

- 1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue
- 2^e catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries
- 3^e catégorie : Hôtels, restaurants, commerces et bâtiments industriels ou autres fleuris

Pour chacune de ces catégories sont décernés des prix par un jury et selon un barème de notation prédéfini maintenu à l'identique des éditions précédentes :

- Grand prix d'excellence avec félicitations du jury
- Grand prix d'excellence
- Premier prix d'excellence
- Prix d'excellence
- Premier prix d'honneur

- Prix d'honneur
- Prix des fleurs
- Prix d'encouragement

Afin de valoriser l'engagement des participants au concours des maisons fleuries, chaque lauréat ou nominé se voit remettre un diplôme, un lot d'engrais avec une fleur en pot ainsi qu'un bon d'achat d'une valeur définie pour chaque prix obtenu dans chaque catégorie ou de fiches conseils selon la répartition ci-dessous :

- Grand prix d'excellence avec félicitations du jury : 43 euros/bon
- Grand prix d'excellence : 35 euros/bon
- Premier prix d'excellence : 27 euros/bon
- Prix d'excellence : 20 euros/bon
- Premier prix d'honneur : 14,50 euros/bon
- Prix d'honneur : 11,50 euros/bon
- Prix des fleurs : 8 euros/bon
- Prix d'encouragement : fiches conseils

Le maintien de ce principe permet de récompenser et de soutenir le plus de participants possibles, dans l'esprit de ce qui a été mis en place durant les années passées.

Les propositions formulées tiennent compte du budget alloué à l'organisation du concours des maisons fleuries.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe du concours des maisons fleuries 2023 de Sélestat
- d'approuver les modalités d'organisation dudit concours, le barème des prix et les dotations s'y rattachant

PALMARES DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

Le jury s'est réuni le lundi 31 juillet 2023 pour effectuer sa tournée et définir ainsi le palmarès du concours de l'édition 2023.

Selon les critères de notation appliqués par le dit jury, plusieurs participants sont éligibles par catégorie et par prix. Chaque participant lauréat est par ailleurs invité à une soirée annuelle de remerciements et de remise des prix, des diplômes et du tirage au sort des

participants à la sortie annuelle, soirée fixée au mardi 19 mars 2024.

L'organisation du concours 2023 a été coordonnée par le Service Festivités et Animations Culturelles de la Ville.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'ensemble du dispositif concernant le concours des maisons fleuries édition 2023, sur la base du palmarès annexé et selon le coût suivant :

- Grand prix d'excellence avec félicitations du jury : 39 lauréats
- Grand prix d'excellence : 72 lauréats
- Premier prix d'excellence : 80 lauréats
- Prix d'excellence : 92 lauréats
- Premier prix d'honneur : 93 lauréats
- Prix d'honneur : 83 lauréats
- Prix des fleurs : 18 lauréats
- Prix d'encouragement : 31 lauréats

Soit 508 lauréats dont 31 prix d'encouragement et 477 bons d'achat pour un coût total de 10.644 euros TTC. A cette somme, se rajoute 1.206 € correspondant approximativement à l'achat d'un lot d'engrais et d'une fleur en pot remis à chaque lauréat, soit un total de 11.850 €.

Ces bons d'achat sont valables auprès de fournisseurs dont la liste sera prédéfinie et utilisables jusqu'au 30 juin 2024.

TIRAGE AU SORT DES PARTICIPANTS A LA SORTIE ANNUELLE DES MAISONS FLEURIES

La Ville de Sélestat prend en charge le coût de billets d'entrée à une manifestation florale dans le cadre d'une sortie annuelle à laquelle sont conviés certains participants au concours des Maisons fleuries, les membres du groupe de travail et les membres du jury.

La liste des inscrits pouvant participer à cette sortie est déterminée comme suit :

- Les participants au concours des Maisons Fleuries se verront remettre un numéro lors de la soirée de remerciement du mardi 19 mars 2024.

Un tirage au sort de 30 numéros, parmi tous les numéros attribués sera effectué en public au courant de la soirée.

A ces 30 numéros, se rajoutent 5 numéros complémentaires en cas de désistement de l'un des 30 premiers gagnants.

Les numéros ainsi tirés au sort donnent droit au porteur du

numéro gagnant de participer à la sortie accompagnée d'une personne de son choix.

Les gagnants se feront connaître le soir même en présentant leur numéro gagnant et en communiquant leurs coordonnées. Un procès-verbal de la liste des gagnants dans l'ordre chronologique du tirage des numéros sera dressé par le Service Festivités et Vie Associative.

- Les bénévoles membres du groupe de travail ainsi que les bénévoles membres du jury ont la possibilité de s'inscrire à la sortie accompagnée d'une personne de leur choix.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après avis favorable de la Commission Attractivité et Epanouissement de la Personne réunie le 12/12/2023

- VU** *le Code Général des Collectivités Territoriales.*
- APPROUVE** le principe du concours des maisons fleuries 2023 de Sélestat et ses modalités d'organisation, notamment les trois catégories prévues.
- APPROUVE** le barème des prix prévu et les dotations qui s'y rattachent.
- APPROUVE** le principe d'un tirage au sort des participants à la sortie annuelle des maisons fleuries selon les modalités décrites ci-dessus.
- APPROUVE** le palmarès 2023 et le versement des prix aux lauréats dont la liste est annexée à la présente délibération.
- DÉCIDE** que les prix attribués seront remis sous la forme de bons d'achat le 19 mars 2024.
- PRÉCISE** que les bons d'achat remis aux lauréats sont utilisables chez les commerçants dont la liste sera

prédéfinie (commerçants en cours de désignation).

S'ENGAGE à inscrire au budget principal 2024 les crédits suivants en dépenses :
+ 11.850 € chapitre 67 Charges exceptionnelles, imputation interne 6714-33015.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Stéphane ROMY

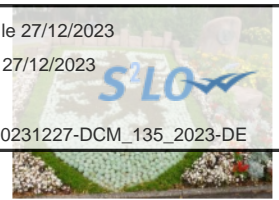
VILLE DE SELESTAT
PALMARES CONCOURS MAISONS FLEURIES 2023
Par ordre alphabétique dans chaque catégorie

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 067-216704627-20231227-DCM_135_2023-DE



GRAND PRIX D'EXCELLENCE AVEC FELICITATIONS DU JURY

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue

BAUER Fabienne, BAUER Josiane, BETTANGA Jean-Louis, BLIND Lucien, BOLLINGER Philippe, BRUNSTEIN Roger, DAVID Lucienne, DONIUS Jean-Claude, ÉGÉLÉ Albert, ERNST-BIHL Christiane, EULERT Théo, FALLER Édouard, FREY Irène, FUCHS Raymond, HIRTZ Martin, KOHLER Gérard, LESNE André, MAGNANENSI François, OPPERMAN Roland, REBHUHN Marcel, SALOMON Jean-Paul, SCHMITH Richard, STOCK Marguerite, WILLMANN Jean-Luc, WINÉ Patrick, WOLF Charles

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries

ANNAHEIM Jean, BANNWARTH Marie, BLEC Joël, BOURCHEIX Evelyne, FREY Anne-Marie, KELLER Bernard, KEMPF Justine, KRACHER Jean, MARTIN Jean-Michel, PAPIN-GAUGEIN Maryse, SCHNEIDER Marie-Rose, SCHWOERTZIG Raymond

3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris

Moon Asia (restaurant)

GRAND PRIX D'EXCELLENCE

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue

BAUER Alexandre, BAUER Camille, BAUER Monique-Marie, BOHN Jean-Pierre, BRUNSTEIN Francis, BRUNSTEIN Hélène, Communauté des Sœurs de Ribeauvillé, DECKERT Paul, DURRY Robert, ÉGÉLÉ Auguste, Famille Missionnaire « Notre Dame », GOJON DIT MARTIN Catherine, GUIOT Christiane, HAUSSER Robert, HERZOG Bernadette, KAMMERER Brigitte, KIENY Germaine, KOEHLER Bernard, KRACHER Chantal, KROETZ-KELLERER Marie-Rose, KUSTER Michel, LAEMLIN Robert, LOUIS Jean-Jacques, LOUX Josiane, MARTINS Fatima, MUHR Antoine, PEETERS Jean, PETROVIC Josiane, RAFFATH Gérard, REBHUHN Christophe, RELINGER Alfred, ROCHA Philomène, ROMANELLO Irène, SCHAEDELIN Nathalie, SCHLAEDER Henri, SCHLECHT Marguerite, SCHWOERTZIG Marie-Rose, STEIB Jacqueline, TREIBER Christian, VETTOR Oscar, VOGEL Yves, WINÉ Christian, WINTER Carole

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries

BALTHAZARD Gilbert, BERTSCH Dominique, BOCKSTALLER Rolande, COLLIN Violette, DAMM Mariette, DANY Monique, DICKELY Gaby, DIETSCH Christian, FERREIRA José, GARRIGOS Francis, GROSS Joseph, HALLOT Jean-Claude, HODZIC Ferida, JULY Marie-Claude, KAMMERER Éric, KUGLER Jeanne, LEHMANN Alice, LUBNAU Elisabeth, LUBNAU Erna, OPPERMAN Jean-Marc, MICHEL David, MOUILLERON Elisabeth, RAIKUI Liana, REINLING Anne-Louise, STRAUB Gertrude

3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris

Au Pied de Bœuf (restaurant), CHEZ YOUPEL (brasserie), HURSTEL-KOENIG (boulangerie), PFISTER (jardinerie)

PREMIER PRIX D'EXCELLENCE

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue

BACAER Marie-Josée, BOUVIER Michel, BRAUN Patrick, COTIN Denise, DURRY Pascal, EISENMANN Charles, ENNESSER Etienne, FERRENBACH André, FICTOR Brigitte, FUCHS Albert, GÉNY Frédéric, GERBER Nicole, GERMAIN Claudine, GINDER Bernadette, GOLLING Stéphanie, GROSSHANS Paul, HAUSS Laurent, HEINTZ Colette, HERZOG Richarde, JEHL Danijela, JOSEPH Clothilde, KANNENGIESER Frédéric, KUHN Florence, LAURICELLA Agnès, MAGNANENSI Nathalie, MATHIS Claude, MERTZ Bernard, MOOKEN Armoogum, RIEHLING Denis, RUHLMANN Pierre, SCHENCK Anne, SCHOEPFF Annie, SCHUNCK Jean-Marie, SEYLLER Jean-Claude, STAHL Marcel, VANDOMME Stéphanie, WILL Nathalie

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries

ARMBRUSTER Josiane, BAUMEIER Simone, BEIN Chantal, BERGEAT Yvette, BILGER Jeanne, BINNER Martine, BLIND Alfred, BOLLINGER Delphine, BONNEAU Nicole, DETTWEILER Jacqueline, DEVEAUX Christine, FRUTIERE Carole, GÉNY Alexandre, GERBER Sieglinde, GOMES Mireille, GOURGUES Heidrum, HEINRICH Sonja, HILS Alain, HUFFSCHMIDT André, HURIEZ Alain, KUS Ursula, LIGNER Carine, MATHERN Blanche, MUNAR Jean-Manuel, NAEGEL Patricia, NAVEAU Jérôme, PETERMANN Véronique, RAUSCHER Pierrette, SAROUAOU Rachid, SCHANDELMAYER Christine, SENGLER Daniel, SOREL Isabelle, TAGLAND Edith, THIERY-GALAND Estelle, VINCENTEAU Nicole, WEBER Jean-Jacques, WILHELM Malika, WILLM Martine, WOLF Joseph

3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris

GILLMANN (bijouterie), LE DROMADAIRE (Restaurant), LE JARDINIER (jardinerie), SUHNER (boulangerie)

PRIX D'EXCELLENCE

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 067-216704627-20231227-DCM_135_2023-DE



1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue

BAUER Paul, BAUMGARTNER Joëlle, BESSAILLET Micheline, BRAUN Betty, BRUNSTEIN Louis, CAMPANALE Thomas, CUTILLO Marie-Jeanne, DILLENSEGER Alice, DILLENSEGER François, DREANNIC Brigitte, EHRHART Audrey, ENGEL René, FILIU Elisa, FUCHS Anne, FUCHS Perpétue, GÉNY Léonie, GRASSLER Antoinette, GRIMM Gérard, HALLOT Julien, HEINIMANN Jean, HERNANDEZ Ricardo, HOLL Patricia, HOLTZ Yvette, HUMBERT Jacqueline, JAEGLER Jacqueline, KEMPPF Patrick, KOHLER Nathalie, KROMBERGER Claude, KUSTNER-RIEFFEL Nadine, LIEHN Frédéric, MECHMOUM Khadija, MERTZ Tania, MEYER Daniel, MEYER Marc, MUHIC Senad, MUNSCH Richarde, NAEGELEN Marthe, NORTH Jean, PETITDEMANGE Hélène, PFISTER Christiane, REINLING Anita, RUHM Eliane, RUSSOTTI Elisabeth, SCHAECK Lucienne, SCHELL Jean-Jacques, SCHERRER Charles, SCHIRCK Nadège, SENGLER André, SENGLER Lucienne, STOCKY Thérèse, TARABLE René, TROMSON Jean-Paul, VURPILLOT Jean-Luc, WIEDENHOFF Stanislawa

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries

BACKERT Roger, BOULANGER Georgette, COLLET Sylvie, COLOMBAT Tristan, DELAPLACE Bernadette, DETTWEILER Marc, DI REDA Brigitte, FROMMER Christelle, GABRIEL Mariette, HENRY Michèle, LIEBES Sabine, LORBER Charles, LOUX Geneviève, Maisons du Dr OBERKIRCH, MASSON Patrick, MEISTERTZHEIM Liliane, MERTZ Sandra, MOUILLÉ Marie-Agnès, MUHLACH Jeannette, MURER Henri, OTTENWAELDER Jocelyne, PREEL-BULVESTRE Christelle, RIEHLING Marie-Odile, ROUX Thierry, SCHNEIDER Christine, STOCKY Gilles, STOECKEL Jean-Pierre, THIEBAUT Christiane, THOMANN-KAUFFMANN Christine, ULRICH Brigitte, VOLTZ Claude, WEIBEL Christian, ZSABO Dominique

3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris

Au Bon Pichet (restaurant), TROC CAFÉ (restaurant), VILLE DE REIMS (restaurant), VINS ÉDOUARD FALLER (brasserie), WURGEL Electric – Auto

PREMIER PRIX D'HONNEUR

**

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue

ANSELMETTI David, BACHER Eliane, BASSMAJI Georges, BOHN Elisabeth, BOHN Monique, BRIGNATZ Pascal, BRODIER Christophe, BRONNER Francis, CALIK Oguz, CASPAR Michelle, CHARLES Irène, COUCHEVELLOU Didier, COUTY Nicolas, DENIZON Jordan, DIGEL Robert, DUCHON Patrick, DURGETTO Roger, EHRHARDT Eliane, ENGEL Huguette, FORJONNEL André, FREY Nadine, FREY Pascal, FUCHS Jeanne-Marie, GALINDO Catherine, GEIGER Evelyne, GIMFELD Jean-Marie, GISSELBRECHT Charles, GRANDIDIER Marguerite, GRUSCHWITZ Annie, GRZEGRZULKA Marion, HALTER Renée, HENER Evelyne, HERBRECH Aline, HIHN Odile, HIHN Blandine, HOFFMANN Patricia, HUMBEL Marthe, JEHL Marie-Claude, KOBLOTH Anne, LAURENT Yannick, LE LANN Yannick, LOTZ Bernard, MEICHEL-THUET Martine, NEIGERT Martine, OSBILD Anne, PFRIMMER Bernard, RIPOLL Patricia, ROHMER Christian, SCHAEFFER Christine, SCHENCK Gérard, SEGARRA Robert, STIEGLER Marie-Suzanne, VACHER LOUIS

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries

BELLOT Claudine, BERTSCH Josiane, BOURDIN Simone, BURGEL Aimé, DEGOUT Sylvie, DJERIBI Annie, DONTENVILLE Daniel, ELSAESSER Arlette, GUTZWILLER Céline, HAAS Claudine, JACOB Dominique, KAISER Gérard, KNOEPFLI Elisabeth, MAEDER Emma, MANKOURI Bouziane, MAURER Christine, MEYER Fernand, MEYER Michèle, MUNAR Julien, OBERST Claude, POUSSANT Nadia, REISS Charlotte, REMETTER Nathalie, SCHRÖTER Patricia, SCHWARTZ Monique, SCHWOERER Didier, SCHWOERTZIG Jeannine, SIGWALT Mireille, STOTZ Marguerite, STUDLER Christelle, TREIBER Anaïs, TROTZIER Gérard, VEGNADUZZI Christiane, WEIBEL Brigitte

3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris

ATELIER DU KEBAB (Restaurant), Le CG (restaurant), CINECITTA (restaurant), Hôtel IBIS-BUDGET, LA PIZZA DE NICO (Restaurant), LE MISTRAL (Restaurant)

PRIX D'HONNEUR

*

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue

ALISON Christian, BARTHELEMY Patricia, BIERLING-HERRMANN Elisabeth, BOEHRER Paul, COMAU Joséphine, DANNER Patrice, DESSINGER Bruno, DOCHTER Joséphine, DOLLE Albert, DREYER Ginette, EBER Solange, ERHARD Jacqueline, FAFFA Régis, FUCHS Catherine, GERBER Irène, GOLLING Heidemarie, HERBST Johann, HIHN Monique, IMBS Clément, JEHL Louis, KERN Charles, KIELWASSER Jeanne, KOEHRLEN Sophie, LACK-ALLAOUI Danielle, LECART Sabrina, LIBIS Annie, LUCAS Astride, MANNHART Michel, MARCHAL Annette, MEYER-FOERSTER Monique, MICHEL Marie-Thérèse, PABST Irène, PETITDEMANGE Sandra, PFISTER Rémy, REINBOLD Monique, SCHALLER Claude, SCHMITT Roland, SCHWOERTZIG Christiane, SENGLER Françoise, SICHLER Michel, SPIES Christiane, STINNER Willy, STURNY Albert, THIRIAN Marie-Thérèse, WERLI Lucie, WURGEL Philippe

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuris

ALLAOUI Malika, ANGLADE Jean-François, ANNA Roland, BASTUG Céline, BAUR Sylvie, BRAEUNER Danièle, BURTÉ Josette, CARETTE Claude, CASTEL-BELLOT Marie-Josée, CONRATH Liliane, DEMOUGEOT Marie-Anne, ENGEL Philippe, GENY Marlène, GUICHARD Jocelyn, HAAS Chloé, JAEGLER Fernand, BERARD Séverine, KEMPF Martine, KEMPF Dominique, METZGER Evelyne, MONA Aurélie, NOEL Mireille, NOLL Gertrude, PADOAN-COUVAL Danièle, RITENTHALER Christophe, ROTUREAU Denise, TAGAND Solange, WACH Elisabeth, WEBER Bernard, WEHRLE Francine, ZUMSTEG Alain

3^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris

KOENIG (boucherie), LA MAISON DU PAIN (boulangerie), PIZZA DU HEYDEN (Restaurant), WECKERLE François (cabinet médical)

PRIX DES FLEURS

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue

DAVID Jean-Pierre, FRADIN Laurent, KOLB Philippe, LEGRAND Micheline, STOYANOFF Stéphanie, WIRTH Élodie

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries

BERGER Pierre, BOETTEL Danielle, LENZ Fanny, REMETTER Nathalie, RIHN Liliane, ROMANUS Christine, SALIOU Madeleine, SCHMITT Berthe, SCHMITT Elisabeth, SCHULTZ Victor, STINNER Anny, ZIPPER Manon

PRIX D'ENCOURAGEMENT

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue

BARRAND-NIGLIS Estelle, BARTH Fabienne, BERNARD Gérard, BRUNSTEIN Valérie, COLLIGNON Melissa, COLLOTTE Nadine, HAUSSER Ludovic, KARADAG Nezlihan, KIRSCHGESSNER Paul, LHOTTE Christian, LIGNER Mariette, MAURER Nicole, MUHL Véronique, ROUSSEL Maurice, SCHIELI Claudine, SCHREIBER Marie-Thérèse, SCHUNCK Maud, SCHWEIGER Gérard

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries

BAUR Gilles, DEGARDIN Josiane, DIEBOLT Nicolas, GODINO Brigitte, HAAG Huguette, LATRECH Rabah, LEROMAIN Marie-Rose, LUBA Vivian, PHILIPPI Roland, RAFFATH Jean, REINHARDT Agnès, REMY Julien, SENGLER Jacques